Les promesses de Brian

En matière de condition féminine, le nouveau gouvernement de Brian Mulroney sera-t-il progressiste... ou conservateur? Des promesses aux réalisations, combien de chances laisserons-nous au coureur? Quelques semaines plus tard, un tour d'horizon de « nos » priorités telles que reprogrammées par « eux ».

par Gloria Escomel

epuis septembre dernier, il y a deux fois plus de femmes à la Chambre des communes, à Ottawa: vingt-sept dont dixneuf conservatrices, cinq libérales et trois néo-démocrates. Quatorze d'entre elles sont québécoises, ce qui nous «donne» trois des six femmes nommées ministres. Cette victoire «honnête» nous permet d'espérer que les dossiers qui nous concernent seront un peu mieux soutenus. Mais s'il est vrai, comme l'a constaté Louise Giguère-Tesner, présidente du caucus des femmes conservatrices, que les Québécoises sont plus politisées que leurs consoeurs canadiennes, il faudra qu'elles surveillent les promesses qu'on leur a faites au cours de la campagne électorale et en fonction desquelles, somme toute, elles ont voté.

«Les conservateurs sont très conscients de devoir leur vote aux femmes, fait remarquer madame Giguère-Tesner et ils savent que s'ils négligent leurs problèmes, ils risquent de perdre les électrices aux prochaines élections...» Bien que difficile à vérifier, cette affirmation mérite d'être prise au pied de la lettre, ne seraitce que par l'engagement qu'elle suppose. Mais faisons plutôt le tour du programme des conservateurs.

«Quant au rôle politique des femmes, constate Jocelyne O'Hara, conseillère politique sur la situation des femmes auprès du Premier ministre, soulignons que plus de femmes détiennent des portefeuilles importants – au niveau de l'économie et des finances – dans des secteurs liés de près aux préoccupations des femmes et que deux d'entre elles, Flora MacDonald et Patricia Corney, respectivement ministre de l'Emploi et de l'Immigration et ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, siègent au comité des priorités.

«La troisième femme à détenir un portefeuille, Suzanne Blais-Grenier, est ministre de l'Environnement (Voir Écologie, p. 37). Mais les trois autres sont des ministres d'État: Andrée Champagne à la



Brian Mulroney

Jeunesse, Barbara Jean McDougall aux Finances, Monique Vézina aux Relations extérieures.

L'Homme de la situation

Quant au ministre délégué à la Condition féminine, l'équivalent de Judy Erola au précédent gouvernement, c'est un secrétaire d'État : Walter F. McLean. Dans le communiqué de presse du 17 septembre où il annonçait la composition de son cabinet, il ne mentionnait même pas une partie de sa charge... qui ne concerne que 52% de la population! À moins que le gouvernement n'ait craint les railleries des groupes de femmes devant le fait que le responsable de la situation des femmes soit désormais un homme, qui plus est un ministre du culte de l'Église protestante ?... «Ceux qui le connaissent savent qu'il était le porte-parole du parti sur la question, il y a quelques années, répond O'Hara, que c'est ainsi qu'il a gagné ses épaulettes. C'est donc un homme sympathique à la situation féminine, on a fait un très bon choix, surtout si l'on cherche à sensibiliser la population masculine à la nécessité de régler les problèmes des femmes...»

Admettons. Mais les premières réactions des femmes à qui j'ai annoncé la nouvelle – variant du hoquet au sursaut, en passant par le scepticisme ou l'indignation – prédisent qu'il faudra un peu d'habileté pour faire avaler cette pilule d'un paternalisme mal enrobé... Rassurons-nous, cependant: Walter McLean n'a ni moins ni plus de pouvoir que sa prédécesseure Judy Erola

«Mais il y a une différence, précise Jocelyne O'Hara ; le secrétaire d'État sera maintenant responsable de toutes les sections majeures traitant du statut de la femme. Avant, elles étaient séparées : d'une part, le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) et le Bureau de coordination des programmes, sous la responsabilité de la ministre Erola, et, d'autre part, le programme Promotion des femmes qui finance les groupes à travers le Canada avec un budget de 5 millions \$, sous la responsabilité du secrétaire d'État. L'avantage de cette centralisation, sous le chapeau dorénavant de McLean, sera d'avoir une meilleure vue d'ensemble de la situation».

Pour Lucie Pépin, ancienne présidente du CCCSF, maintenant députée libérale d'Outremont, cette centralisation est dangereuse parce qu'elle risque de neutraliser le CCCSF: «Je pense que les conservateurs n'ont jamais compris à quel point le Conseil était indépendant de la ou du ministre et décidait de ses priorités. Ils nous pensaient au service de la ministre, ce qui n'a jamais été le cas. Ils vont restructurer les organismes à la condition féminine mais j'ignore dans quel sens. Je serais étonnée qu'on mette le CCCSF de çôté, son crédit est trop important, mais cette restructuration est à surveiller».

Intentions particulières

Selon les conservatrices interrogées, le nouveau gouvernement conservateur pourra, règle générale, négocier plus facilement qu'un gouvernement libéral avec le gouvernement québécois, péquiste ou libéral. Les dossiers fédéraux-provinciaux concernant les femmes incluent les garderies, le Code civil (divorce, tribunal de

la famille, etc.), le Code criminel (avortement, prostitution, pornographie «dure»), les régimes de rentes à la retraite, l'emploi, etc.

«Lorsqu'on examine le programme des conservateurs envers les femmes, on ne peut pas dire qu'on soit frappées par l'originalité des questions, commente Maria Jean, présidente du Comité des femmes libérales. Ils se sont visiblement inspirés du «questionnaire rose vif» du Conseil consultatif canadien du statut de la femme, que Lucie Pépin avait fait préparer pour aider les électrices à poser des questions pertinentes aux candidate-s: mêmes états de la situation, mêmes questions, auxquelles s'ajoutent des promesses très générales et rassurantes... Mais par quels movens concrets vont-ils faire évoluer la situation? Cela reste à voir»

Il est vrai que les priorités – faire progresser la vie économique des femmes par l'égalité des chances en emploi, les programmes d'action positive et l'affirmation du principe de salaire égal pour travail de valeur équivalente; recycler les femmes en fonction des nouvelles technologies; améliorer les pensions de retraite, pour les femmes au foyer ou à faible revenu, de même que les conditions de travail à temps partiel, etc. – étaient les



Lucie Pépin



Flora MacDonald



Pat Carney



Suzanne Blais-Grenier

mêmes pour les trois partis. Que nous ont promis les conservateurs en particulier?

Résumons-le: en matière de garderies, engager des fonds fédéraux pour les rendre plus accessibles à tous les enfants ayant besoin de services de garde (en 1980, le CCSF estimait qu'il n'y avait que 109 135 places disponibles pour 760 000 enfants de moins de six ans); mais auparavant, le gouvernement doit «étudier des solutions satisfaisantes», parmi lesquelles une révision des mesures fiscales. Rappelons que le CCCSF venait de déposer une analyse semblable auprès du dernier gouvernement. Sans doute une nouvelle analyse permettra-t-elle de gagner du temps?

À cause de l'héritage

En matière de régimes de pensions à la retraite, les propositions sont plus détaillées. Il s'agit d'instaurer, de concert avec les provinces, un régime de retraite accessible à toutes les Canadiennes au foyer ou à faible revenu, et, à court terme, d'apporter une aide immédiate aux personnes âgées ; de donner l'allocation de conjoint à toutes les veuves âgées de 60 ans, quel que soit l'âge de leur conjoint à son décès (actuellement elles en sont privées si celui-ci s'est «illégalement» avisé de mourir avant 65 ans, «âge prescrit par la loi»!); de réformer en profondeur les régimes privés et publics en incluant des mesures incitatives pour la planification des retraites ; de remplacer les déductions actuelles aux régimes de pensions par un dégrèvement fiscal fixé à 40% ; d'étudier la possibilité de transférer les régimes enregistrés au moment d'un changement d'emploi ; etc.

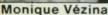
Ces mesures entraîneraient certains coûts. Or, à peine deux semaines après la formation de leur cabinet, les conservateurs se plaignaient à grands cris d'avoir hérité des libéraux un déficit budgétaire de beaucoup supérieur à leurs prévisions. «Ça m'étonne que l'opposition n'ait pas connu le déficit des libéraux, à quelques millions près !» répond à cela Lucie Pépin, «... mais ce sera, je le crois, leur grande excuse pour faire des coupures. Ils ont déjà affirmé à deux reprises, lors de réunions internes, ne pas vouloir augmenter les budgets sociaux et j'ai peur que les pensions de retraite, les allocations familiales et les programmes de santé en souffrent».

Travailleuses de tout le pays

Quant au salaire égal pour un travail de valeur égale, le gouvernement veut en promouvoir le principe auprès des milieux d'affaires, entre autres, et l'appliquer dans le secteur public fédéral; il s'engage, dans les mois qui suivront sa victoire (maintenant, quoi!), à organiser un vaste sommet économique où seront analysées en priorité les barrières systématiques à l'égalité économique des femmes et les moyens de les éliminer.

ACTUALITÉ







Andrée Champagne

«S'agit-il de donner suite à la Commission fédérale d'enquête sur l'égalité en emploi que le gouvernement libéral avait mandatée il y a deux ans ?», s'interroge Maria Jean. Si tel est le cas, comme cette Commission était présidée par Flora MacDonald, il y aurait sans doute, espérons-le, une continuité. L'affaire est à suivre, en tout cas. Même chose pour la question du temps partiel qui avait suscité une autre Commission fédérale d'enquête présidée par une femme, Joan Wallace. Là

aussi, l'actuel gouvernement respecte certaines des conclusions : obtenir des avantages sociaux et des salaires proportionnellement équivalents à ceux des travailleur-euse-s à temps plein.

Quant à l'action positive, obligatoire pour la promotion de l'emploi des femmes, le gouvernement s'engage à implanter des programmes «efficaces» avec suivis et mesures d'évaluation, dans la fonction publique, les conseils et corporations de la Couronne. Il promet d'inciter les compagnies privées à embaucher plus de femmes en posant comme condition aux entreprises fournissant des services au gouvernement de se conformer aux objectifs des programmes fédéraux d'action positive.

Les Commissions d'emploi et d'immigration du Canada devront élaborer des programmes de recyclage et de formation additionnelle face au virage technologique pour les femmes qui le désirent ; on modifiera la loi de l'assurance-chômage pour que les bénéficiaires conservent leurs prestations en s'engageant dans ces programmes de formation; par des incitations fiscales, des subventions et des bourses, on favorisera l'augmentation de

la qualification des travailleuses : des assises formées de représentant-e-s d'entreprises, de syndicats et du gouvernement établiront des programmes «appropriés et efficaces» de recyclage de la main-d'oeuvre, correspondant à la demande du marché et aux besoins des femmes... À surveiller, encore.

Plus de criminels

Par questions sociales, on désigne les problèmes des femmes battues, la planification des naissances et l'avortement où, disons-le tout de suite, on ne prévoit que le statu quo, à quelques palabres près - la pornographie, la prostitution et le divorce. Quelles sont les bonnes résolutions à l'horizon?

En plus de prévoir, là comme ailleurs, des programmes de sensibilisation, le gouvernement compte traiter la violence faite aux femmes et aux enfants à la maison en réformant les programmes fédéraux d'hébergement, d'emploi et d'éducation publique pour les mettre essentiellement au service des victimes, et retirer l'agresseur de la résidence familiale plutôt que sa femme et ses enfants. Il devrait aussi, toujours d'après les promesses élec-

NOUVEAUTÉS

Sommeil d'hiver MARIE-CLAIRE BLAIS

Alice & Gertrude Natalie & Renée et ce cher Ernest **JOVETTE MARCHESSAULT**

Des femmes écrivent des textes dramatiques et du théâtre. Il y a dans ce mode d'écriture une relation particulière et immédiate à la vie. Une parole directe que les femmes ont toujours privilégiée. Le théâtre, c'est aussi un texte à lire comme un roman.

Sur l'air d'Iphigénie MARIE SAVARD

Une lettre rouge orange et ocre de ANNE-MARIE ALONZO

les éditions de la pleine lune

EN LIBRAIRIE

torales, mettre sur pied des programmes permanents (et non plus ponctuels) d'assistance financière et sociale aux femmes victimes de violence.

Freiner la pornographie: les conservateurs s'engagent à clarifier la définition du Code criminel afin de rendre la pornographie illégale. Ils prévoient aussi réviser les lois sur les douanes, la radiodiffusion, le code criminel, etc. pour freiner l'entrée, la production et la distribution du matériel pornographique. Ils attendent par ailleurs la publication du rapport Badgley, sur l'exploitation sexuelle et les offenses impliquant des enfants, pour prendre d'autres mesures législatives.

Quant à la prostitution, qu'il était question de décriminaliser, on semble s'orienter plutôt vers une plus grande «criminalisation» des clients que vers un plus grand libéralisme envers les prostitué-e-s; on envisage de poursuivre les clients, surtout s'ils demandent «les services sexuels» de mineur-e-s, et d'élargir la définition «d'endroit public» pour mieux sévir. Par ailleurs, on veut prévenir la prostitution des femmes et des jeunes «en améliorant leurs conditions socio-économiques...» Face au plus ancien métier du

monde, le voeu est aussi pieux que vieux!

Et en ce qui concerne le divorce? Les conservateurs mettent surtout l'accent sur la perception des pensions alimentaires : inclure dans la loi des critères précis et détaillés qui assurent des allocations équitables; créer un registre central des ordonnances d'entretien de garde ainsi qu'un mécanisme d'application de ces ordonnances partout au Canada. Actuellement, en effet, il suffit aux pères ou maris de «disparaître» ou de changer de province pour échapper à l'obligation de verser des pensions alimentaires. Pas un mot, par contre, toujours dans le programme conservateur, sur la possibilité du divorce «sans faute», ou par consentement mutuel.

Un enfer bleu?

Quant aux femmes autochtones, elles verront disparaître l'article 12-1 (b) qui leur enlève leur statut d'Indienne dès qu'elles épousent un non-Indien, en priorité à toute autre réforme y compris celle qui concéderait l'autodétermination des peuples autochtones.

Aux femmes immigrantes, aux prises avec des insuffisances linguistiques et des ghettos d'emploi, on a promis de meilleurs programmes de formation et d'information sur leurs droits, de la part du ministère de l'Emploi et de l'Immigration et de celui du Travail. Le fédéral prévoit «exhorter» les provinces à appliquer les lois sur les normes d'emploi surtout dans les secteurs du travail domestique et du textile, où les immigrantes abondent. Il faudra voir ce que Flora MacDonald fera de plus concret.

Bilan? De bonnes intentions. Mais pour que notre enfer futur n'en soit pas pavé, il faudra concrétiser ces généralités en mesures précises et détaillées. Pour le moment (début octobre), les député-e-s et les ministres en sont encore à s'installer, cherchent bureaux ou appartements à Ottawa et dans leurs comtés, prennent connaissance de leurs dossiers : impossible de les joindre. C'est encore la période où l'on veut donner sa chance au coureur. Mais La Vie en rose suivra ces promesses. Tout ce qu'on peut dire, pour l'instant, c'est qu'elles sont (trop ?) raisonnables et, sauf sur les questions économiques, fort... conservatrices. Pouvait-il en être autrement?

Gloria Escomel est journaliste, professeure de littérature à l'Université de Montréal et écrivaine à temps perdu.

Cédition/ d'acadie VIENT DE PARAÎTRE

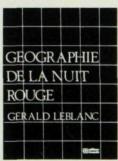


France Daigle

FILM D'AMOUR ET DE DÉPENDANCE

Chef-d'oeuvre obscur

119 p., 7.50\$ ISBN 2-7600-0105-9



Gérald Leblanc

GÉOGRAPHIE DE LA NUIT ROUGE

47 p., 6.00\$ ISBN 2-7600-0106-7

Edition/ d'acadie PARAÎTRA BIENTÔT



Roy Bourgeois/ Maurice Basque

UNE HISTOIRE DE LAMÈQUE

des origines à à nos jours 126 p., 9.95\$

126 p., 9.95\$ ISBN 2-7600-0104-0



LA PHILOSOPHIE AU FÉMININ

Textes choisis et commentés par Corinne Gallant 276 p., 9.95\$ ISBN 2-7600-0108-3

LES ÉDITIONS D'ACADIE 351 rue St-George, Moncton, N.-B. E1C 1W8

Nos livres sont distribués par DIFFUSION PROLOGUE